

ÉDITORIAL

“Pour un changement de paradigme.”



DANS CE NUMÉRO :

ACTUALITÉS

FOCUS SUR... LES 13 PROPOSITIONS DE LA FEG

ZOOM SUR... LA CHARTE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DE LA FEG

DOSSIER : CHANGEMENT INSTITUTIONNEL ET ÉTHIQUE DES ENTREPRISES GABONAISES

AGENDA

Mesdames et Messieurs les Membres de la Fédération des Entreprises du Gabon,

Au nom de la Fédération des Entreprises du Gabon (FEG), je vous adresse mes amitiés les plus cordiales.

Alors que nous entamons une nouvelle ère, nous devons nous focaliser sur les défis et les opportunités qui nous attendent en tant que membres de cette communauté des affaires dynamique et engagée.

Cette reprise est porteuse de promesses et de défis à relever. La reprise économique est une priorité de premier ordre pour le Gabon. Aussi, portée par une vision résolument axée sur la performance des entreprises, la FEG entend maintenir sa volonté de changement de paradigme pour garantir une croissance positive, gage d'une prospérité sociale.

La Fédération des Entreprises du Gabon reste déterminée, comme acteur majeur, à occuper pleinement sa place dans la construction de l'économie gabonaise comme elle l'a toujours fait, en préconisant des politiques favorables aux entreprises, et en facilitant la mise en réseau entre nos membres.

Dès lors, nous nous devons de travailler en étroite collaboration avec les nouvelles autorités publiques, les partenaires internationaux et les acteurs locaux pour bâtir ensemble une économie plus forte, plus diversifiée, plus inclusive et résiliente. C'est pourquoi, je vous encourage tous à continuer à cultiver l'efficacité et à demeurer vertueux.

Notre diversité d'entreprises, des petites et moyennes et grandes entreprises, fait notre force, et ensemble, nous pouvons aider à façonner un avenir prospère pour le Gabon, nos entreprises et nos collaborateurs.

Pour conclure, je tiens à vous remercier, vous, nos membres, pour votre confiance et votre engagement envers la FEG. Ensemble, nous pouvons surmonter les défis qui se présentent à nous et saisir les opportunités qui se dessinent à l'horizon.

Je vous souhaite à tous une rentrée pleine de succès, d'innovation et de prospérité. Ensemble, nous continuerons à bâtir un avenir meilleur pour le Gabon.

En vous souhaitant une bonne lecture.

Henri Claude OYIMA
Président de la Fédération des Entreprises du Gabon

AltEmploi

GABON

Cabinet de recrutement & conseil RH

*Connecteur
de valeurs humaines*

+ 3 500 candidats recrutés

+ 31 000 inscrits dans
notre base de données

www.altemploi5.com

(+241) 062 48 26 72 / (+241) 062 53 90 01

contact@altemploi.net



La TASK FORCE annonce le démarrage effectif de ses activités.

Libreville, le 25 septembre 2023 - Les honneurs pour la Fédération des Entreprises du Gabon à qui la Task Force pour le Contrôle, l'Audit, et la Vérification de la Dette au Gabon a réservé sa toute première sortie officielle, réaffirmant le rôle majeur de la FEG dans l'économie nationale.

Cette rencontre a permis d'établir un dialogue constructif entre les membres de la Task Force et les représentants du secteur privé. Elle a été l'occasion pour la délégation de la Task Force d'annoncer le démarrage effectif de ses activités.

Le Général Jean Hilaire Moubamba Maganga, Chef de Mission Adjoint de la TASK Force, a souligné l'importance de cette collaboration et a déclaré : *« Nous comprenons l'impact significatif de la dette intérieure sur les entreprises gabonaises, et nous sommes déterminés à travailler en étroite collaboration avec la FEG pour œuvrer à la remise du Gabon sur les rails du développement. »*

Le Président de la FEG, Henri-Claude OYIMA a quant à lui partagé les préoccupations et les attentes de la FEG en ce qui concerne la dette intérieure. Il a insisté sur l'urgence de mettre en place des mesures préventives pour éviter de futures accumulations de dette et de *« faire en sorte que l'état paie la bonne dette et que les entreprises puissent recevoir le paiement en contre partie du travail réellement effectué. Nous tenons à signifier toute la disponibilité de la FEG à faire en sorte que toute l'opération se déroule dans les meilleures conditions et dans les plus brefs délais. »*



Lors de la réunion, les membres de la Task Force ont présenté leurs objectifs et leur approche pour résoudre le problème de la dette intérieure. Ils ont également discuté des mécanismes de paiement, de la transparence dans le processus de règlement et de la nécessité de restaurer la confiance des entreprises dans les transactions avec le gouvernement, contribuant ainsi à la croissance économique du Gabon.

Les missions principales de la TASK FORCE 2023 :

- Finaliser les travaux des précédentes taskforce

Il s'agira de contrôler les paiements effectués par le trésor public, afin de déterminer la concordance et la cohérence avec les conventions qui avaient été élaborées par la taskforce 2020/2021, d'une part, et reprendre, là où elles avaient été interrompues, les opérations sur la dette extérieure, conduites par la taskforce 2021/2022, d'autre part.

- Auditer la dette intérieure actuelle

La taskforce passera en revue le fichier correspondant, afin de s'assurer de son exhaustivité, de sa réalité, avec une tolérance zéro en cas de fraude, de fausses déclarations, de surfacturations ou de rétro commissions.

Une étape primordiale pour parvenir à un apurement agressif.

Ce travail s'effectuera à travers l'audition des autorités administratives et les sociétés concernées, l'examen des différentes pièces nécessaires, ainsi que les vérifications sur les différents sites avec les autres entités impliquées.

Les dossiers litigieux seront transmis aux autorités judiciaires compétentes, pour suite à donner.

Ce travail s'effectuera à travers l'audition des autorités administratives et les sociétés concernées, l'examen des différentes pièces nécessaires, ainsi que les vérifications sur les différents sites avec les autres entités impliquées.

Les dossiers litigieux seront transmis aux autorités judiciaires compétentes, pour suite à donner.

Dette Intérieure : la FEG exprime son optimisme quant à la mise en place de la TASK FORCE

Libreville, le 22 septembre 2023 - Au lendemain de la nomination des membres de la TASK FORCE chargée du règlement de la dette intérieure au Gabon, le Bureau Exécutif de la Fédération des Entreprises du Gabon (FEG) s'est réuni pour discuter de la mise en œuvre des quatre propositions retenues par le CTRI en l'occurrence la mise en place du Club de Libreville.



Cette réunion, qui s'est tenue au siège de la FEG, a vu la participation des présidents des commissions ainsi que ceux des différents comités de la FEG. L'objectif principal était de définir une feuille de route pour la collaboration entre le secteur privé et la TASK FORCE, en vue de soutenir la stabilité économique et la relance du pays pendant cette période de transition.



NOTE D'INFORMATION

Les créanciers de l'état, membres de la Fédération des Entreprises du Gabon (FEG) sont invités à faire connaître le montant de leur(s) dette (s) pour la période allant de 2020 à 2022.

Les principales dettes concernées par ce recensement sont :

- **Ordonnances de paiement du Trésor ;**
 - * Investissements
 - * Fonctionnement
- **Remboursement de la TVA.**

N.B. : Les créances sur l'Etat doivent impérativement être certaines, exigibles, et liquides à la date de dépôt du dossier au Secrétariat Général de la FEG.

Elles doivent être attestées par la Direction Générale du Trésor, de la Comptabilité Publique et de la Task Force.

Réunion élargie du Bureau Exécutif de la Fédération des Entreprises du Gabon : Ensemble vers un avenir économique prospère

Libreville, le jeudi 7 septembre 2023 - La Fédération des Entreprises du Gabon (FEG) a tenu ce jeudi 7 septembre 2023, à son siège, une réunion exceptionnelle de son Bureau Exécutif, élargie aux Présidents des Commissions et des Comités de la Fédération des Entreprises Du Gabon.



Un Dialogue Constructif pour l'avenir économique du Gabon

Présidée par Monsieur Henri Claude OYIMA, Président de la FEG, cette réunion exceptionnelle du Bureau Exécutif de la FEG revêt une importance particulière, car elle a permis de réunir les décideurs et les experts de divers secteurs économiques de la FEG pour discuter des enjeux qui garantissent l'avenir économique du pays.



La réunion a été caractérisée par un dialogue ouvert et constructif, où chaque participant a eu l'occasion de faire part de ses avis et de ses recommandations sur un large éventail de sujets, allant du règlement de la dette, à l'amélioration du climat des affaires au Gabon, en passant par les défis spécifiques aux différents secteurs économiques.

Les Présidents des Commissions et des Comités ont apporté leur expertise sectorielle et leur connaissance des défis spécifiques à leurs domaines respectifs...

Lire la suite sur www.lafeg.ga



Comment rendre efficace un Conseil d'Administration : L'Institut Gabonais des Administrateurs (IGA)



Libreville, le vendredi 8 septembre 2023 - A l'initiative de l'Institut Gabonais des Administrateurs (IGA), les administrateurs de sociétés publiques, parapubliques et privées du Gabon ont participé, le vendredi 8 septembre 2023, à une formation axée sur l'optimisation du fonctionnement d'un conseil d'administration.

Cette session s'est révélée des plus bénéfiques, offrant aux participants des outils essentiels pour évaluer, mesurer et gérer efficacement les entreprises.



Prestation de serment du Président du Comité de transition

Libreville, le 4 septembre 2023 - La prestation de serment du Président du Comité de Transition a été un moment solennel pour le Gabon, marquant une étape importante dans la stabilité politique et la transition démocratique du pays. Cet événement a attiré l'attention nationale et internationale, symbolisant l'engagement du Gabon envers la démocratie et l'État de droit.

La FEG, représentante des entreprises qui contribuent significativement à l'économie nationale, a assisté à cette prestation de serment en tant qu'acteur clé du paysage économique gabonais. Sa présence a souligné l'importance du secteur privé dans le processus de transition du Gabon et son engagement à soutenir un environnement politique et économique stable et favorable.

Depuis sa création, la FEG joue un rôle prépondérant dans la promotion du développement économique et de l'investissement au Gabon. Elle est une voix incontournable pour les entreprises, plaidant en faveur d'un environnement des affaires propice à la croissance et à la prospérité... [Lire la suite sur www.lafeg.ga](http://www.lafeg.ga)

RENCONTRE FEG-SERVICE ETUDES ET RECHERCHE DE LA BEAC

Libreville, le lundi 14 août 2023 - Dans le cadre de sa mission de mise à jour sur la programmation monétaire, le Service Études et Recherche de la Banque des États de l'Afrique Centrale et la FEG ont échangé sur deux points :

- 1. Le cadre macroéconomique ;*
- 2. L'indice Composite des activités économiques.*

Les échanges ont permis de mettre en lumière la situation économique globale du Gabon sur les axes porteurs de la croissance économique et les facteurs limitant celle-ci. Par ailleurs, le second point des discussions, concernant l'indice Composite des activités économiques, la BEAC sollicite la FEG pour une collaboration pour collecter de l'information auprès des grandes entreprises membres pour stimuler les investisseurs.



NOTE D'INFORMATION



La Fédération des Entreprises du Gabon (FEG) a le plaisir de vous informer de la délocalisation de son siège social au 8^{ème} et 9^{ème} étage de l'immeuble Odysée, au centre-ville.

Pour toutes informations complémentaires, contactez-nous au 011 77 55 95/97 ou par mail à info@lafeg.ga



**We make
solutions
happen**



**f
in**

hsd-melt.com

Nos Services

**personnel
temporaire**

**gestion
de la paie**

**recrutement local
& international**

**formation
professionnelle**

GABON - Libreville

Fixe : +241 011 77 33 90
Mobile : +241 077 77 77 50

Imeuble des frangipaniers,
Boulevard du bord de Mer
BP 6196, Libreville

GABON - Port-Gentil

Fixe : +241 011 56 96 01
Mobile : +241 077 77 77 50

Port-Gentil Shell 14, Rue Terrain de
Tennis

gabon.info@hsd-melt.com
secretariat1.hsdgabon@gmail.com

Bâtir une économie forte pour garantir la souveraineté nationale.

Rejoignez + de 600 entreprises membres



scannez le QR Code

Rencontre entre la Fédération des Entreprises du Gabon (FEG) et le Comité de Transition de la Restauration des Institutions (CTRI) : Vers une collaboration stratégique pour l'avenir économique du Gabon.

Libreville, le 31 août 2023 - La Fédération des Entreprises Gabonaises (FEG) a été reçue au Palais Rénovation par le Comité de Transition de la Restauration des Institutions (CTRI), une étape importante dans la consolidation de l'avenir économique du Gabon.



La rencontre a été ponctuée par deux interventions, notamment celle du Président de la FEG, Henri-Claude OYIMA, qui dans son propos, a réitéré l'engagement des entreprises gabonaises à contribuer activement à la stabilité économique du pays.

En tant que voix unifiée des entreprises gabonaises, la FEG joue un rôle essentiel dans le paysage économique du Gabon « c'est pourquoi, appuyée d'une vision tournée résolument vers la performance des entreprises, la volonté de changement de paradigmes des entreprises gabonaises entend se poursuivre à un rythme soutenu pour maintenir une croissance positive gage d'une prospérité sociale » a rappelé M. OYIMA tout en déclinant les 13 propositions des opérateurs économiques.

Toutes choses en faveur desquelles s'est positionné le Président du CTRI, le Général Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA a retenu quatre propositions qu'il a jugé nécessaires à l'essor du pays, il s'agit de :

- Le règlement de la dette intérieure
- La restauration de la journée Comptable au Trésor
- La mise sous gestion du secteur privé de la CNSS et de la CNAMGS
- La sollicitation des banques gabonaises pour le financement de tous les projets.

La réunion avec le Président du CTRI, qui supervise le processus de transition, a démontré l'importance du dialogue entre les instances gouvernementales et le secteur privé pour assurer une reprise économique solide et durable. Les deux parties ont de ce fait convenu de se rencontrer, aussi souvent que possible, pour faire le point sur l'état de mise en œuvre des actions retenues.



"Je suis pratique et pragmatique par conséquent, je veillerai personnellement à ce que les propositions de ce jour soient concrétisées", a déclaré le Président du comité, suscitant un standing ovation de l'assistance.

La FEG partie prenante aux assises sur l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE)

*Libreville, les 10 et 11 juillet 2023 - Pendant deux jours, les participants à ces assises, placées sous le thème « **Sentinelle, acteur de performance, force active de propositions** », ont pu s'approprier le rôle et les responsabilités qui leur incombent dans le cadre de leur participation active, effective et pleine au processus ITIE, de comprendre le processus de l'ITIE (Déclaration, Validation) et les progrès de la mise en œuvre des exigences de la norme ITIE de 2019.*

La FEG a participé à ces assises afin de mieux cerner les enjeux et les défis liés à l'implication du secteur privé dans la mise en œuvre de la norme ITIE 2023.

L'initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) est une norme internationale qui vise à améliorer la transparence dans la gestion des revenus tirés de l'extraction des ressources minières, gazières et pétrolières.

Elle a été lancée en 2002, par le Premier Ministre britannique Tony Blair, lors du sommet mondial sur le développement durable à Johannesburg, en Afrique du Sud.

L'ITIE est guidée par la conviction que les ressources naturelles d'un pays appartiennent à ses citoyens et elle a élaboré une norme.

La norme ITIE exige des pays qu'ils publient des informations sur la chaîne de valeur extractive, de l'octroi des droits d'extraction aux revenus du gouvernement et à la façon dont ces revenus bénéficient à la population. L'ITIE cherche ainsi à renforcer la gouvernance publique et des entreprises, à promouvoir une bonne compréhension de la gestion des ressources naturelles et à fournir des données pour informer et mener des réformes permettant d'endiguer la corruption et aller vers une gestion plus responsable du secteur extractif.



La Société de Garantie du Gabon (SGG) face aux PME

Libreville, le vendredi 7 juillet 2023 - La Société de Garantie du Gabon (SGG) a présenté ses produits et services lors d'une réunion qui s'est tenue au Radisson Blu. Sachant que la problématique du financement des PME est actuelle, cette rencontre était nécessaire pour les perspectives de croissance et de développement des PME membres de la FEG.

Les principales préoccupations exprimées par les PME lors de cette rencontre étaient les suivantes :

- L'implication de la FEG dans le processus de sélection préalable des dossiers des PME membres ;
- La clarification du rôle de la SGG en amont du processus d'octroi de crédit aux PME ;
- La communication interne auprès des partenaires financiers ;
- L'encouragement de la participation des femmes dans le secteur ;
- La promotion du secteur agricole et de l'élevage.

En fin de compte, la SGG s'est engagée à intensifier ses efforts de communication afin de sensibiliser un plus grand nombre d'acteurs du secteur.

REJOIGNEZ-NOUS ET RECEVEZ L'ACTUALITÉ DE LA FÉDÉRATION DES ENTREPRISES SUR TOUS LES SUPPORTS

LAPTOP • TABLET • SMARTPHONE



Découvrez la FEG en quelques chiffres

À travers des interventions régulières auprès du gouvernement, des institutions et des partenaires nationaux et internationaux, la FEG travaille jour après jour à l'amélioration du climat des affaires au Gabon pour le secteur privé

13

présidents depuis
la création

+ de 600

membres

64

années d'existence

+ de 17

secteurs d'activités

Focus sur... Les 13 propositions de la FEG

La Fédération des Entreprises du Gabon (FEG) a formulé un ensemble de propositions ambitieuses visant à dynamiser l'économie gabonaise et à promouvoir un environnement favorable aux entreprises. Ces propositions, 13 au total, couvrent un large éventail de domaines, de l'investissement à l'innovation en passant par l'éthique des affaires. Dans cet article, nous explorerons ces propositions en détail et leur potentiel impact sur le pays.

LES 13 OBJECTIFS DE LA FEUILLE DE ROUTE DE LA FEG

- 1. Le règlement de la dette intérieure** par le Club de Libreville : La FEG préconise la création d'un Club de Libreville qui faciliterait le règlement des dettes intérieures de l'État envers les entreprises gabonaises. Cela permettrait de restaurer la confiance envers la signature de l'État et de stimuler l'activité économique en payant les fournisseurs et créanciers nationaux.
- 2. La restauration de la journée comptable au Trésor** : La réintroduction de la journée comptable au Trésor vise à rétablir l'équité dans la chaîne de paiement. Cette pratique garantit que toutes les transactions financières de l'État sont enregistrées en temps réel, améliorant ainsi la transparence et prévenant la fraude.
- 3. Le climat des affaires amélioré et une législation favorable à la protection judiciaire des entreprises** : La FEG plaide en faveur de la création d'un environnement favorable aux entreprises, en simplifiant les procédures administratives et en garantissant la protection juridique des entreprises.
- 4. L'approche inclusive pour le financement de projets** : La FEG encourage l'implication des banques gabonaises dans le financement de tous les projets, offrant ainsi un accès équitable aux ressources financières pour les entreprises.
- 5. L'obligation de domiciliation des recettes d'exportation** : La FEG recommande que toutes les recettes issues des produits d'exportation soient domiciliées dans les banques gabonaises, favorisant ainsi la stabilité financière et le contrôle des flux de capitaux.
- 6. La création de la Banque Gabonaise d'Investissement (BGI)** : La mise en place de la BGI permettrait de lever des fonds pour le financement de projets structurants, renforçant ainsi le tissu financier du pays.
- 7. La stabilité fiscale pour la relance économique** : La FEG préconise un système fiscal stable et équitable qui soutient la relance économique en évitant les fluctuations fiscales excessives.
- 8. La gestion privée de la CNSS et de la CNAMGS** : La gestion de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale (CNAMGS) serait confiée au secteur privé, garantissant ainsi les droits des travailleurs et des retraités.
- 9. La flexibilité du code du travail pour promouvoir l'emploi** : La FEG recommande une plus grande flexibilité du code du travail afin de favoriser l'emploi et de lutter contre le chômage persistant.
- 10. La construction d'infrastructures performantes** : L'investissement dans des infrastructures de qualité faciliterait l'évacuation des marchandises à travers le pays, stimulant ainsi le commerce et la croissance.
- 11. La participation des entreprises gabonaises dans la commande publique** : La FEG insiste sur l'importance d'accorder une part significative des marchés publics aux entreprises gabonaises, favorisant ainsi leur développement et leur compétitivité.
- 12. La promotion et protection des champions nationaux** : La FEG encourage la promotion et la protection des entreprises gabonaises leaders dans tous les secteurs de production, renforçant ainsi leur rôle clé dans l'économie.
- 13. La réservation des secteurs de souveraineté aux nationaux** : La FEG préconise la réservation de certains secteurs stratégiques aux entreprises gabonaises, garantissant ainsi la souveraineté économique du pays.

Ces 13 propositions de la Fédération des Entreprises du Gabon reflètent une vision audacieuse pour l'avenir économique du pays. Elles témoignent de l'engagement du secteur privé à jouer un rôle actif dans la transformation de l'économie gabonaise. Leur mise en œuvre réussie dépendra de la collaboration entre les entreprises, le gouvernement et la société civile, avec pour objectif commun de créer un environnement propice à la croissance économique, à l'innovation et à la prospérité.

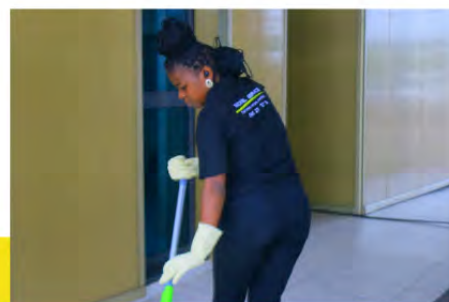
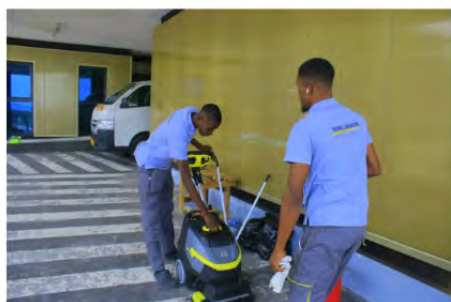
NICKEL SERVICE

C'est propre, c'est pro, c'est Nickel !

Qui sommes nous?

Nickel Service SUARL est une entreprise spécialisée dans le nettoyage professionnel et l'entretien d'espace vert.

Nous intervenons aussi bien pour les entreprises comme pour les particuliers.



Contacts:

 +241 66 27 27 19

 NickelService_LBV

 Centre ville

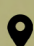
- ✓ Nettoyage Façades
- ✓ Nettoyage Textiles
- ✓ Nettoyage des Sols
- ✓ Entretien des espaces verts


NE MANQUEZ PAS **LA NEWSLETTER** DE LA **FEG** !

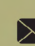
*Soyez informé sur les activités
qui boostent les entreprises.*

www.lafeg.ga



 Boulevard de l'indépendance,
immeuble Odyssee, 8^{ème} et 9^{ème} étage

 +241 11 77 55 95

 info@lafeg.ga

BP: 410

Zoom sur... La Charte d'Éthique et de Déontologie de la FEG

Dans un monde économique en constante évolution, l'éthique et la déontologie au sein des entreprises n'ont jamais été aussi déterminant. Ces principes guident non seulement le comportement des acteurs économiques, mais ils contribuent également à instaurer la confiance, à favoriser la transparence et à renforcer la responsabilité au sein des organisations.

C'est dans cette optique que la Fédération des Entreprises du Gabon (FEG) a élaboré sa Charte d'Éthique et de Déontologie, un document fondateur qui définit les normes éthiques auxquelles les entreprises gabonaises affiliées à la FEG s'engagent à adhérer.

Cette charte, véritable pilier de la bonne gouvernance, incarne les valeurs et les principes fondamentaux qui sous-tendent les activités économiques et commerciales.

Dans ce numéro, nous examinons en détail la Charte d'Éthique et de Déontologie de la FEG, en mettant en lumière son rôle essentiel dans la promotion d'une culture d'intégrité, de respect et de responsabilité au sein du tissu entrepreneurial gabonais.



CHAMP D'APPLICATION

La Charte d'Éthique et de Déontologie, en tant que document de référence incontournable consigne, dans un même support, les valeurs et les règles de bonne conduite de l'organisation visant à construire la confiance.

Cette charte, en tant que document de référence incontournable, illustre l'engagement de la FEG envers des pratiques commerciales éthiques et constitue un instrument clé pour façonner un avenir économique plus responsable et prospère au Gabon.

Il est convenu que cette Charte d'Éthique et de Déontologie a valeur d'engagement pour l'ensemble des membres, qui l'acceptent et l'intègrent dans leurs comportements quotidiens et dans la marche de leurs activités.

Par conséquent, tout adhérent, signataire de la présente Charte s'engage à la vulgariser et à la diffuser le plus largement possible auprès de ses collaborateurs ou de tiers, afin qu'ils en aient connaissance et s'assurent de son strict respect.

ADHÉSION ET VALEURS

L'adhésion à la Fédération des Entreprises du Gabon implique le respect de ses statuts, de son règlement intérieur, de sa charte d'éthique et de déontologie ainsi que des documents qui y sont rattachés, dans leur lettre et dans leur esprit.

Cette adhésion repose sur des valeurs et des principes d'actions partagées, constituées sur des critères objectifs :

- D'exemplarité ;
- D'obligation de réserve et de respect de la confidentialité ;
- De conduite juste et d'honnêteté ;
- De transparence ;
- D'équité ;
- De solidarité et de générosité ;
- De respect des engagements et de la parole donnée ;
- De sincérité et de discernement ;
- D'abnégation, de courage et de valorisation du travail ;
- D'excellence et d'innovation dans les produits et services proposés.

Ces principes et règles ont notamment pour finalité de :

- Contribuer à instaurer un environnement transparent, compétitif, prévisible où les chances sont égales ;
- Faire collaborer des entreprises concurrentes du secteur formel à la réalisation d'objectifs communs ;
- Lutter contre la fraude et la corruption ;
- Prévenir et empêcher les conflits d'intérêts ;
- Œuvrer autant que possible à dissuader les activités politiques inappropriées au sein de la FEG (manifestation proscrite des opinions et actions politiques personnelles) ;
- Convaincre les entreprises à exercer leurs activités dans un cadre formel ;
- Encourager à établir les relations d'affaires avec les opérateurs économiques du secteur formel ;
- Encourager les opérateurs économiques du secteur informel à devenir formel.

La présente Charte de bonne conduite décrit un ensemble de principes et de règles de conduite visant à développer une responsabilité d'entreprise et à garantir l'établissement de relations mutuellement bénéfiques, loyales et fructueuses dans les entreprises, entre entreprises du secteur privé et entre elles et les Administrations, les clients, les consommateurs.

Crédit Rentrée Scolaire

OBTENEZ VOTRE CRÉDIT
RENTÉE SCOLAIRE
ALLANT JUSQU'À

3 000 000 FCFA

MAXIMUM SUR 12 MOIS EN

72h 

**REMISE SPÉCIALE
ANNIVERSAIRE DE
25% SUR LES FRAIS
DE DOSSIER**

Offre valable jusqu'au 31 Octobre 2023

Salariés du Privé/Fonctionnaires

Libreville : +241 11 77 40 82, Immeuble Concorde,
Boulevard de l'Indépendance
Port-Gentil : +241 77 97 99 96, Nouveau Port, Centre d'Affaires
eqcfinatra@bgfi.com - www.groupebgfibank.com


Finatra
Le spécialiste du crédit à la consommation

NOTRE ETHIQUE

Les membres s'engagent et s'efforcent à :

- Faire preuve d'une parfaite probité, en toutes circonstances, que ce soit au sein de la FEG qu'en dehors. Être membre de la FEG impose et implique à chacun, dans ses conduites et comportements, d'être le garant de l'image de marque véhiculée, et d'être d'une grande exemplarité ;
- Participer activement à la vie et à la pérennité de la FEG et d'œuvrer à la bonne réalisation de son objet et de ses ambitions dans le respect de ses compétences propres ou de ses équipes ;
- Fournir toute information demandée par la FEG en vue de son adhésion et l'informer dès que possible, de toute situation modifiant les informations initialement fournies ;
- Garantir leur présence active et constructive aux réunions des organes décisionnels auxquelles ils sont convoqués, et aux travaux des Comités et Commissions dans lesquels ils sont inscrits, en un mot, à la vie courante de l'organisation en général ;
- S'abstenir de porter atteinte d'une quelconque façon à la réputation, à l'image et aux intérêts de la FEG, mais aussi des autres membres ;
- Respecter strictement la confidentialité des informations non-publiques dont ils pourront avoir connaissance au sujet de la FEG et des autres membres ;
- Ne pas divulguer les coordonnées des autres membres et de leurs représentants et ne pas les utiliser à des fins étrangères à l'objet de la FEG. Ils s'engagent en particulier, à ne pas en faire une quelconque utilisation commerciale et à ne pas les utiliser et/ou permettre leurs usages à des fins de prospection et de démarchage ;
- S'interdire d'agir et/ou de s'exprimer au nom de la FEG sans une habilitation officielle écrite du Bureau Exécutif.



NOTRE DÉONTOLOGIE

La FEG défend une économie libérale responsable, et constitue l'espace qui permet à ses adhérents pris en tant que personne physique, ou à travers les entités morales représentées, de connaître une amélioration de leurs capacités et performances.

Pour cela, la FEG incite ses membres à l'adoption des valeurs qu'elle magnifie :

- Les bonnes pratiques au travail ;
- Des relations humaines et de partenariat de qualité ;
- L'indispensable besoin d'un parfait "vivre ensemble" ;
- Le strict respect et l'application des lois économiques et sociales, notamment dans les rapports avec les salariés ;
- La capacité à tenir ses engagements vis-à-vis des tiers et le sens affirmé des responsabilités ;
- Privilégier le règlement des différends entre membres de la FEG par le Comité d'Arbitrage ;
- Encourager à introduire dans les rapports contractuels entre membres de la FEG une clause permettant de saisir le Comité d'Arbitrage afin de régler les éventuels litiges ;
- L'instauration des règles, des normes de transparence et de loyauté dans la gestion des relations clients, ainsi que des conditions commerciales proposées ;
- Le respect des engagements et le traitement loyal et équitable dans la relation client et fournisseur, notamment les conditions de règlement, la qualité des produits proposés et des services qui les accompagnent ;



- La recherche permanente de la perfection pour produire et démontrer la qualité des produits et services mis sur le marché sans contrevenir à la moralité, et dans le strict respect des contraintes environnementales ;
- La défense d'un modèle entrepreneurial vertueux constitué d'entreprises responsables ;
- La liberté d'entreprendre dans un climat d'affaires propice ;
- L'accomplissement des actes probants pour le développement social fait de dialogue et de réciprocité ;
- La contribution à l'évolution des règles, lois, normes selon un esprit de justice, de progrès, de responsabilité, d'impartialité, de solidarité et de dignité.

DISPOSITIONS FONDAMENTALES - CONCRÉTISATION DES ENGAGEMENTS

Les membres de la FEG qui approuvent la présente Charte, s'engagent dans le cadre de leurs obligations de citoyenneté, et notamment vis-à-vis de l'intégralité de leurs partenaires, à respecter :



- Les Lois et Règlements de la République Gabonaise dans tous les domaines et en particulier en matière de droit des affaires, droit de la concurrence, droit social, notamment le droit du travail ;
- Toutes dispositions internes d'organisation et de fonctionnement ;
- Les lois portant sur la préservation et la protection de l'environnement ;
- Les droits de l'homme dans toutes les activités et chaînes de valeurs ;
- Le non recours au travail forcé, illégal, et le travail des enfants ;
- L'établissement de toute discrimination liée à l'âge, au sexe, à la religion, à l'handicap, aux origines, aux opinions politiques ou religieuses ;

CONTROLE ET SANCTIONS

Le Comité de Conformité des Mandats veille au respect et à la mise en œuvre de la charte éthique de la FEG, dans le respect du contradictoire.

En cas de manquements constatés aux dispositions de la présente Charte, le Comité Conformité des Mandats rappelle à l'ordre l'entreprise participante mise en cause et/ou la met en demeure de se conformer dans le délai qu'il lui fixera.

Si l'entreprise ne se conforme pas à la mise en demeure, le Comité Conformité des Mandats propose au Bureau Exécutif sur décision motivée, après avoir invité l'entreprise mise en cause à présenter ses observations, le retrait temporaire de la FEG. Si les manquements constatés et notifiés persistent, le Bureau Exécutif prononce le retrait définitif de l'entreprise de la FEG.



ADMISSION AU SEIN DE LA FEG

L'adhésion à la FEG est directe et volontaire.

Toute admission à la FEG implique le respect des Statuts, du Règlement Intérieur, de la Charte d'Éthique et de Déontologie, et de tous les autres textes internes à l'organisation.

- L'adhésion à la FEG suppose de :
- Remplir le formulaire d'adhésion requis par le Règlement Intérieur ;
- Adhérer sans réserve aux Statuts ainsi qu'au Règlement Intérieur ;
- Adhérer à la Charte d'Éthique et de Déontologie ;
- Souscrire à la Déclaration d'Engagement Solennel de l'ensemble des adhérents ;
- Produire tous les documents requis par le Règlement Intérieur ;
- Payer les cotisations tel que prévu par le Règlement Intérieur.

Devenez ADHÉRENT ! Rejoignez-nous dès maintenant pour faire progresser ensemble la cause et les intérêts de l'entreprise gabonaise. Inscrivez-vous sur www.lafeg.ga



ENTREPRISE GABONAISE D'ÉTUDES, TRAVAUX ET SERVICES

NOS SERVICES

ÉTUDE, CONCEPTION, RÉALISATION ET ENTRETIEN DES TRAVAUX SUIVANTS :

- LIGNES HTA ET BT
- POSTE DE TRANSFORMATION HTA/BTA
- TGBT (TABLEAUX GÉNÉRAUX BASSE TENSION)
- ÉCLAIRAGE PUBLIC
- PLOMBERIE INDUSTRIELLE
- GÉNIE CIVIL (CONSTRUCTION & ENTRETIEN BÂTIMENT)
- CLIMATISATION

ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE :

- SEEG
- SETRAC
- Ministère de l'énergie

CONTACTEZ-NOUS :

Tél. : +241 011 70 78 35 / 062 05 19 81
email : egete@yahoo.fr
BP : 8723 Libreville (Gabon)

Dossier : Changement institutionnel et éthique des entreprises gabonaises

Par **Hervé NDOUME ESSINGONE**, Professeur à l'Institut National des Sciences de Gestion, Libreville, Gabon.
et **Marcellin NKOGHE ONDO**, Philosophe, Chargé de Recherches, CENAREST, Libreville.

L'éthique dans les entreprises est un enjeu majeur de notre époque, transcendant les frontières et les cultures. Au Gabon, cette préoccupation est également au cœur des débats et des actions visant à créer un environnement des affaires plus éthique, transparent et responsable. Dans ce dossier, nous examinerons l'importance de promouvoir une éthique solide au sein des entreprises gabonaises, les défis auxquels elles sont confrontées, ainsi que les initiatives et les mesures nécessaires pour favoriser une culture éthique durable.

Le processus électoral en République Gabonaise, interrompu le 30 Août 2023 à la suite d'un coup d'Etat mené par un groupe de militaires, a conduit à la mise en place d'un Comité pour la Transition et la Réforme des Institutions (CTRI). A travers ses mots-clés, Transition et Réforme des institutions, les ambitions du CTRI s'affichent clairement : installer une période d'exception pour remettre à plat et restaurer l'ensemble des institutions politiques, économiques, sociales et environnementales.

La Fédération des Entreprises du Gabon (FEG) figure parmi les premières composantes de la société reçues par le Président de la Transition et son équipe. Cette rencontre situe de facto l'entreprise gabonaise au cœur de la transformation politique et sociale envisagée par les nouvelles autorités publiques.

Mais, cet horizon postulé ne peut laisser ces entreprises gabonaises dans l'angle mort éthique, sans courir le risque d'un échec patent. En effet, on peut relever que nombre de hauts fonctionnaires, d'acteurs politiques sont propriétaires d'entreprises, actionnaires ou détenteurs de concessions minières ou pétrolières.

Cela donne évidemment lieu à des dérives telles que des délits d'initiés, de conflits d'intérêt, des faits de corruption, etc... Plus encore. Les majors, par des comportements observés tels que : la surfacturation, l'attribution discutable des marchés, l'insuffisante domiciliation des recettes d'exportation dans les banques gabonaises, remettent au goût du jour les mots de François Hollande au Bourget, le 22 janvier 2012.

Parlant du monde de la finance qui correspond, à bien des égards, au cas qui nous préoccupe ici, il disait : « *Dans la bataille qui s'engage, je vais vous dire qui est mon adversaire. Il n'a pas de nom, pas de visage, pas de parti, il ne présentera jamais sa candidature, il ne sera donc pas élu, et pourtant il gouverne.* ».



Ainsi, les comportements répréhensibles sus évoqués, montrent qu'il y'a nécessité de moraliser le monde des entreprises gabonaises aux fins de l'inscrire dans un cercle vertueux.

Et l'idée même de moralité est en rapport avec celle d'un effort accompli par les dirigeants, les cadres et les salariés, en vue d'égaliser ou de réaliser certaines normes transcendantes.

C'est à proportion d'un tel effort que leurs actions recevraient une dimension vertueuse.

L'éthique, en tant que discipline particulière au sein de la philosophie, apparaît dans cette perspective comme une réflexion fondatrice sur des concepts tels que ceux de devoir, de responsabilité sociale, d'impératif, de bonne volonté, d'intention désintéressée, et de résistance aux penchants égoïstes, etc.

Ce qui est demandé aux entreprises gabonaises dans le contexte actuel, c'est qu'elles deviennent enfin citoyennes, c'est-à-dire membres d'un corps politique ex novo. Cette conversion considérable doit rendre compte du primats des intérêts collectifs, ou du bien général, sur l'intérêt particulier.



Par voie de conséquence, l'entreprise citoyenne sera à la fois «bonne» citoyenne et une entité fortifiée de toute la puissance commune à travers un engagement continu et une série de mesures stratégiques qui passent notamment par :

- **L'adoption d'une charte d'éthique et de valeurs** : Cette charte devrait énoncer clairement les principes éthiques auxquels l'entreprise s'engage et définir les comportements attendus de la part de tous les employés, de la direction aux employés de base.
- **La formation et la sensibilisation** : Il est essentiel de former et de sensibiliser les employés à l'importance de l'éthique dans l'entreprise. Des programmes de formation réguliers devraient être mis en place pour aider les employés à comprendre les normes éthiques, à reconnaître les dilemmes éthiques et à prendre des décisions conformes à l'éthique.
- **Le leadership exemplaire** : Les dirigeants des entreprises ont un rôle essentiel à jouer dans la promotion de l'éthique. Ils doivent montrer l'exemple en adoptant des comportements vertueux et en mettant en œuvre les valeurs énoncées dans la charte.
- **L'intégration de l'éthique dans les processus commerciaux** : L'éthique devrait être intégrée dans tous les aspects des opérations commerciales, de la gestion des contrats à la chaîne d'approvisionnement. Les entreprises devraient évaluer les risques éthiques et mettre en place des mécanismes pour les atténuer.
- **La responsabilité et la conformité** : Les entreprises doivent définir des mécanismes de responsabilité clairs en cas de violations éthiques. Cela peut inclure des enquêtes internes, des sanctions appropriées et des actions correctives. De plus, elles devraient se conformer aux lois et réglementations locales et internationales relatives à l'éthique des entreprises.

Ces enjeux ne sont pas insurmontables.

Les entreprises gabonaises, en l'occurrence celles membres de la Fédération des entreprises du Gabon (FEG), ont progressivement pris conscience de l'importance de l'éthique et du patriotisme économique.

Des initiatives telles que la Charte d'Éthique et de Déontologie de la Fédération des Entreprises du Gabon (FEG) et les formations dispensées par l'Institut Gabonais des Administrateurs (IGA) témoignent de cet engagement croissant en faveur d'une pratique éthique des affaires.

De fait, le changement institutionnel récemment survenu dans notre pays doit être saisi et compris comme un défi majeur et une opportunité significative pour les entreprises gabonaises de s'engager pleinement dans la mise en œuvre de ces initiatives, et aussi dans la création d'une culture d'entreprise qui valorise l'éthique à tous les niveaux.

En définitive, le changement institutionnel et la transformation des entreprises gabonaises est un processus évolutif qui nécessite une vision à long terme, un engagement continu et une collaboration entre le secteur privé, et les nouvelles autorités publiques. En embrassant la vertu et la responsabilité sociale des entreprises, le Gabon peut ainsi aspirer à un avenir économique plus éthique, transparent et prospère, au bénéfice de l'ensemble de sa population et de ses parties prenantes.

**LE CHIFFRE
DU MOIS**



343 milliards de FCFA

La valeur du Fonds souverain de la République gabonaise (FSRG) dont le FGIS est le gestionnaire exclusif, soit une hausse de 141 milliards en valeur relative et 70% en valeur absolue

BRÈVES DU MOIS

ZIS de Nkok : 14 sociétés mises en demeure pour situations irrégulières

Face au mouvement d'humeur des travailleurs de la Zone d'investissement spécial (ZIS) de Nkok, 14 sociétés opérant dans la zone ont été mises en demeure « pour régularisation de leur situation, accompagnée de contrôles et pénalités en vue de la régularisation des situations illégales », informe l'Autorité administrative de la ZIS de Nkok dans un récent communiqué. Sans plus de précisions sur les sociétés concernées.

Cette mise en demeure a pour but d'amener ces sociétés qui ne respectent pas les conditions de travail et les droits sociaux de leurs employés à se mettre en règle. Car, c'est cette situation qui est à l'origine du mouvement d'humeur initié par la coopérative des travailleurs de la Zone économique de Nkok (CTZEN) ces derniers jours. (Source : *Le Nouveau Gabon*)

MOODY'S
INVESTORS SERVICE

Moody's baisse la note souveraine du Gabon et maintient son caractère spéculatif

L'agence de notation financière Moody's a abaissé, mardi 12 septembre, la perspective de la note souveraine du Gabon de « stable » à « négative », en raison notamment du coup d'Etat militaire intervenu dans le pays le 30 août dernier.

L'agence de notation sous-tend cette dégradation par le fait que le gouvernement a des retards de paiements récurrents auprès de ses créanciers et de ses fournisseurs.

La note en elle-même est toutefois maintenue à CAA1, soit une « très mauvaise qualité ». Selon l'échelle de notation de l'agence, Caa indique que le « niveau de risque de crédit est très élevé ». Concrètement, le placement sous perspective négative signifie que l'agence n'exclut pas un abaissement de la note souveraine en cas de dégradation de la situation. (Source : *Le Nouveau Gabon*)

Marché du travail : les premiers 600 emplois du Général OLIGUI NGUÉMA

Il avait promis dès sa prise de pouvoir d'en faire l'une de ses priorités : l'emploi des jeunes.

Son message à l'endroit des entreprises regroupées au sein de la Fédération des entreprises du Gabon (FEG) était des plus clairs.

Aujourd'hui, le président de la Transition, Brice Clotaire, vient de donner corps à son ambition.

Plus de 600 postes sont aujourd'hui à pourvoir dans certaines administrations publiques, entreprises parapubliques et sociétés privées.

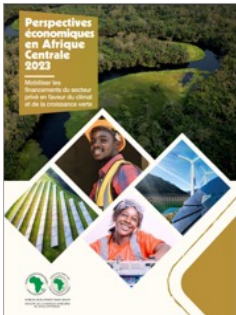
Ainsi, les Douanes gabonaises viennent de mettre à la disposition du marché du travail 200 postes. Le recrutement se fera sur concours autrefois réservé à une caste de privilégiés.

Le secteur bancaire a, quant à lui, annoncé la mise à disposition de 300 postes. Les candidats y devront aussi subir les épreuves d'un concours.

Le secteur pétrolier n'est pas en reste.

La Société gabonaise de raffinage (SOGARA) compte offrir également une cinquantaine de postes aux jeunes ingénieurs. Les candidats retenus le seront eux aussi par voie de concours.

(Source : *L'Union*)



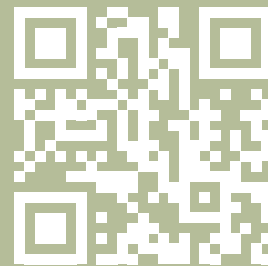
Perspectives économiques en Afrique centrale 2023 : la BAD vient de publier son rapport annuel 2023

Il ressort que l'Afrique centrale a enregistré une accélération de la croissance en 2022, avec un taux de croissance du PIB réel de 5,0% en 2022, contre 3,4% en 2021. Ce regain de l'activité économique a été porté par les cours favorables des matières premières, surtout dans une région qui compte des exportateurs nets de pétrole brut, de minéraux et autres produits de base. Le taux de croissance de la région est supérieur à celui de la moyenne africaine, estimé à 3,8% en 2022, contre 4,8% en 2021. Il devrait s'établir à 4,9% en 2023 et 4,6% en 2024.

Document disponible sur le site www.lafeg.ga rubrique « publication ».



Rejoignez-nous sur
notre site internet
www.lafeg.ga



FÉDÉRATION
DES ENTREPRISES DU GABON
IMMEUBLE ODYSSÉE /
email : info@lafeg.ga



AGENDA

- **Réunion du Burex tous les 2^{ème} mercredi du mois**
- **25 - 29 septembre 2023** : Réunion technique sur la numérisation dans le commerce de détail en tant que vecteur de reprise économique et de travail décent à Genève
- **4 octobre** : FIEF (Forum International des Entreprises Francophones) à Dakar
Inscription à contact@gpf-int.org
- **Du 12 au 13 octobre 2023** : Forum Africain à Istanbul
contactinfo@lafeg.ga
- **Du 23 au 25 octobre 2023** : Sommet Climate Chance Afrique 2023 à Yaoundé
inscriptions@smdc2022.com



*Dès aujourd'hui,
des solutions pour demain.*



LIBREVILLE
Tél. 011 76 04 90

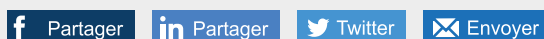
PORT-GENTIL
Tél. 011 56 16 27

MOANDA
Tél. 011 66 24 32

www.gabonmeca.com
gmeca@gabonmeca.com



Suivez-nous sur les réseaux sociaux



Retrouvez-nous aussi sur www.lafeg.ga

Copyright©2023 Fédération des Entreprises du Gabon

Restons connectés !

LE CRÉDIT

RENTREE SCOLAIRE

Une Rentrée **Oklm**

OBTENEZ JUSQU'À

5 000 000 FCFA

REMBOURSABLE

SUR 10 MOIS

1% HT/mois

JUILLET

DECEMBRE

17

AU

15

2023

@le journal d'Emeraude

011 44 46 23 / 065 54 24 00
contact@finamgabon.com
www.finam.ga



 **finam**
LA FINANCIERE AFRICAINE DE MICRO-PROJETS

Ensemble, réalisons vos projets